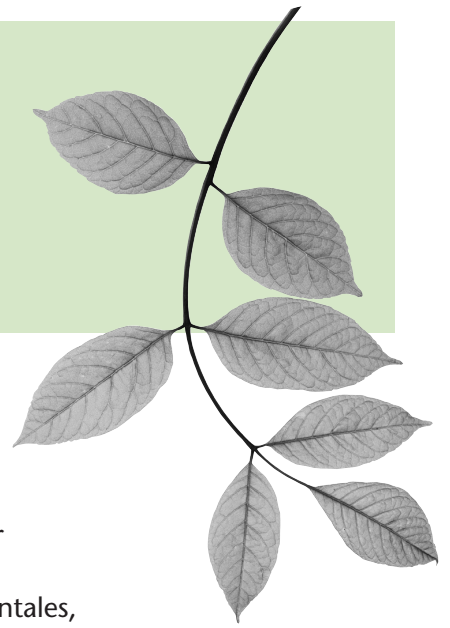


# Exploitation financière des personnes âgées



## Exploitation financière ou matérielle

- Cette forme de violence comprend la mauvaise utilisation de l'argent, de la propriété ou des biens de la personne âgée sans que celle-ci en soit pleinement consciente ou sans obtenir son consentement.
- L'exploitation financière inclut notamment le fait de mettre de la pression sur une personne âgée afin d'avoir accès à ses biens.
- Dans le cas d'une personne âgée qui ne possède pas toutes ses capacités mentales, l'exploitation financière inclut le fait de ne pas agir dans son meilleur intérêt, notamment par le mauvais usage d'une procuration perpétuelle.

## Exemples d'exploitation financière

- voler de l'argent, des cartes de crédit, des cartes bancaires ou le numéro d'identification personnel, ou voler des biens;
- contrefaire la signature d'une personne âgée afin d'avoir accès à son argent;
- prendre ou retenir un chèque de pension ou d'assurance;
- vendre la propriété ou les biens d'une personne âgée sans son consentement ou sans avoir l'autorisation légale de le faire;
- ne pas rembourser un prêt ou emprunter de l'argent à répétition;
- mettre de la pression sur une personne âgée en vue de lui faire modifier son testament, une procuration ou tout autre document juridique;
- empêcher une personne âgée de dépenser son argent comme elle le veut;
- inciter une personne âgée à acheter de l'alcool, des drogues ou des médicaments;
- partager le logis d'une personne âgée sans payer sa part des dépenses, ou refuser de quitter la résidence d'une personne âgée lorsque celle-ci le demande.

Dans les cas d'exploitation financière, les agresseurs sont généralement des gens en qui la personne âgée a confiance, comme un conjoint, un enfant, un soignant ou un ami.

## Caractéristiques courantes des agresseurs

- **Besoin d'argent** – L'agresseur connaît des difficultés financières.
- **Occasion d'agir** – L'agresseur a accès aux fonds.
- **Faux sentiment que l'argent ou le bien lui revient de droit** – L'agresseur croit de façon erronée qu'il le « mérite », que c'est « son dû » ou qu'il en a « plus besoin » que la personne âgée.

Nota : Dans le présent document, les expressions désignant des personnes visent à la fois les hommes et les femmes.

## Conseils aux personnes âgées : prévenir l'exploitation financière

- Planifiez votre avenir pendant que vous êtes en santé et indépendant (ex., rédigez une directive préalable, un testament ou une procuration perpétuelle).
- Ne léguiez pas votre maison ou d'autres biens par testament à une personne qui, en échange, vous promet de vous sortir d'un foyer pour personnes âgées ou de prendre soin de vous dans le cas où vous deviendriez dépendant.
- Mettez plusieurs personnes au courant de vos affaires financières, notamment des personnes en dehors du cercle familial, et obtenez les services d'un planificateur financier.
- Restez actif dans la collectivité et maintenez des liens avec des membres de la famille et des amis.
- Demandez que vos chèques de pension ou vos autres chèques soient déposés directement dans votre compte bancaire.
- Ne laissez pas d'argent comptant, de bijoux ou de biens de valeur à la vue de tous. Gardez votre argent à la banque et non à la maison.
- Annulez toute carte bancaire ou carte de crédit auxquelles l'agresseur aurait eu accès, puis gardez en lieu sûr votre nouvelle carte ainsi que le code d'accès. Ne dévoilez pas votre nouveau code d'accès.
- Pour éviter d'être victimes de vol de carte bancaire, certaines personnes préfèrent se rendre directement à la banque pour faire leurs transactions, sans utiliser de carte bancaire.

L'exploitation financière est la forme de violence la plus courante envers les personnes âgées.



**Tout le monde mérite d'être traité avec respect et dignité**

**Vous n'êtes pas seul – vous pouvez obtenir de l'aide**

**Section des services aux aînés — Protection des adultes : tél. 456-3946; sans frais 1-800-661-0408, poste 3946**